



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Aurillac, le 12 octobre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Prévention routière

Près de 4% des accidents en France seraient attribuables aux médicaments et 17 % des conducteurs de véhicule de tourisme tués entre 2018 et 2020 sont dus à des facteurs « malaise » et « somnolence / fatigue ».

Ces facteurs de risque, plus faibles que pour la vitesse ou l'alcool, doivent cependant être pris en considération.

Dans ce contexte, une action de prévention est menée à l'échelle régionale, à laquelle s'associe la préfecture du Cantal, en partenariat avec des pharmacies cantaliennes. 35 000 sacs à pharmacie vont être distribués pour rappeler les bons réflexes.

LES MÉDICAMENTS

La prise de médicament n'est pas un geste anodin. Conduire après avoir pris certains médicaments comporte des risques. Les boîtes des médicaments présentant un risque pour la conduite sont composés d'un pictogramme spécifique. Ils sont classés en trois catégories, selon le niveau de risque du médicament sur la conduite.

- **Les bons réflexes, demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien et respectez les niveaux de dangerosité indiqués sur les boîtes de médicaments :**



Le risque pour la conduite est faible et dépend largement de la susceptibilité individuelle. La prise du médicament ne remet généralement pas en cause la conduite, mais elle nécessite que les patients soient sensibilisés à ce risque avant de prendre le volant. **(consulter la notice).**

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**
Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72
Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15000 AURILLAC



Les effets pharmacodynamiques dangereux pour la conduite sont prédominants par rapport à la susceptibilité individuelle.

La prise du médicament peut, dans certains cas, remettre en cause les capacités de conduite et nécessite l'avis d'un professionnel de santé.



Les effets pharmacodynamiques du médicament rendent la conduite dangereuse. Elle est formellement déconseillée.

LA SANTE

Conduire nécessite des capacités perspectives motrices, cognitives et exige des aptitudes comportementales. Le dépistage et la prise en charge précoce des affections permettent très souvent de maintenir la capacité de conduire et préserver ainsi l'autonomie des déplacements.

- **Les bons réflexes : demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien dans les cas suivants :**
 - Je vois mal / je suis facilement ébloui
 - J'ai des remarques de mon entourage sur ma conduite
 - J'ai été opéré / hospitalisé
 - J'ai fait un AVC / j'ai une maladie chronique
 - J'ai des malaises, des vertiges, des syncopes